

# DOSSIER DE MARIAGE



## RENSEIGNEMENTS À REMETTRE AU PÔLE ÉTAT CIVIL DU SERVICE VIE CIVILE ET CITOYENNE LORS DE VOTRE RENDEZ-VOUS

Prise de rendez-vous en ligne **UNIQUEMENT** sur <https://rdv-etat-civil.toulon.fr/>  
Pour tout autre renseignement : 0 800 97 36 12 choix 2 (appel gratuit)  
ou par mail : [mariage@mairie-toulon.fr](mailto:mariage@mairie-toulon.fr)

### CONTRAT DE MARIAGE

- OUI
- NON

Qui sera signé, qui a été signé le .....

Chez Maître .....

Notaire à .....

### ENFANTS DES FUTURS ÉPOUX/ÉPOUSES

- OUI
- NON

Si oui, joindre une copie intégrale de l'acte de naissance pour chaque enfant, ou la copie complète du livret de famille.

### PUBLICATION DANS LA PRESSE

- OUI
- NON

### AUTORISATION VIDÉO (La Ville de Toulon offre aux époux un enregistrement de la cérémonie sur clé USB)

- OUI
- NON



IMPORTANT

Le dossier doit être complété dans l'ordre souhaité qui sera repris par l'Officier de l'état civil pour dresser l'acte de mariage

Prénoms .....

Nom .....

Né/Née le ..... à.....

Âge..... Nationalité à la date du mariage.....

Profession.....

Situation antérieure au mariage :

célibataire

pacsé/pacsée avec

Jusqu'au ..... (*indiquer la date de la dissolution du PACS*)

veuf/veuve de

Depuis le .....

divorcé/divorcée de

Depuis le .....

Domicilié/domiciliée à.....

.....

Résidant à.....

Depuis au moins un mois

Fils/fille de .....

Décédé/décédée

Domicile.....

.....

Profession.....

Et de

Fils/fille de .....

Décédé/décédée

Domicile.....

.....

Profession.....

Signature,

IMPORTANT

Le dossier doit être complété dans l'ordre souhaité qui sera repris par l'Officier de l'état civil pour dresser l'acte de mariage

Prénoms .....

Nom .....

Né/Née le ..... à.....

Âge..... Nationalité à la date du mariage.....

Profession.....

Situation antérieure au mariage :

célibataire

pacsé/pacsée avec

Jusqu'au ..... (*indiquer la date de la dissolution du PACS*)

veuf/veuve de

Depuis le .....

divorcé/divorcée de

Depuis le .....

Domicilié/domiciliée à.....

.....

Résidant à.....

Depuis au moins un mois

Fils/fille de .....

Décédé/décédée

Domicile.....

.....

Profession.....

Et de

Fils/fille de .....

Décédé/décédée

Domicile.....

.....

Profession.....

Signature,

## LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE

2 témoins majeurs sont obligatoires, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sont facultatifs (La photocopie de leur pièce d'identité est à présenter).

Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus, sans distinction de sexe, les dames devront indiquer leur nom de naissance et leur nom d'épouse. Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble ; le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage.

Un mineur peut être témoin s'il est émancipé soit par le mariage, soit par décision du juge aux affaires familiales du tribunal du lieu de sa résidence habituelle ou du domicile de son responsable légal.

### 1<sup>er</sup> témoin

Prénom .....

Nom de naissance .....

Nom marital / d'usage.....

Date et lieu de naissance.....

Profession.....

Domicile.....

### 2<sup>e</sup> témoin

Prénom .....

Nom de naissance .....

Nom marital / d'usage.....

Date et lieu de naissance.....

Profession.....

Domicile .....

### 3<sup>e</sup> témoin

Prénom .....

Nom de naissance .....

Nom marital / d'usage.....

Date et lieu de naissance.....

Profession.....

Domicile .....

### 4<sup>e</sup> témoin

Prénom .....

Nom de naissance .....

Nom marital / d'usage.....

Date et lieu de naissance.....

Profession.....

Domicile .....